

Victime de la chasse à 12 ans

«Fausse manoeuvre», dit la police au sujet du garçon de Stoke

Stoke

«On aimait tous beaucoup la chasse, mais on n'aimera plus ça à l'avenir». Guy Girard, l'oncle de Maxime Girard, ce garçon âgé de 12 ans qui s'est tué dans un accident de chasse survenu samedi à Stoke, est resté bouleversé par les événements.

Le jeune de 12 ans a été atteint mortellement à la tête d'un projectile tiré par sa propre arme à feu, un fusil de calibre .410, au cours d'une excursion de chasse sur les terres de son grand-père, Gilles Girard, près du rang 10 (chemin Saint-Laurent), à Stoke.

Le drame a été découvert en fin de journée samedi lorsque les compagnons de chasse de la victime, en l'occurrence ses oncles Guy et Mario Girard ainsi que son grand-père, sont revenus au point de rendez-vous, près du camp de chasse.

«Ses compagnons sont sortis du bois à l'heure habituelle et lorsqu'ils ont constaté que le jeune manquait à l'appel, ils sont partis à sa recherche. Il semble que le jeune aurait fait une fausse manoeuvre avec son arme et aurait été atteint mortellement à la tête», relate l'agent Pierre Robichaud, relationniste à la Sûreté du Québec.

Ancien conseiller municipal à Val-Joli, Gilles Girard est un passionné de

chasse, tout comme ses fils, et il a initié son petit-fils à ce loisir. Selon quelques personnes rencontrées hier, le jeune Maxime aimait beaucoup se rendre, lorsqu'il avait congé d'école, sur la terre de son grand-père.

«Maxime allait souvent travailler avec lui dans le bois. C'était là aussi qu'était installé le camp de chasse», note l'une des tantes, elle aussi atterrée par le drame qui les frappe.

Dans la petite communauté, la nouvelle s'est répandue rapidement hier, autant à Windsor, où habitait Maxime avec sa mère, qu'à Val-Joli et Stoke, où résident ses oncles et plusieurs proches de sa famille.

«C'est un drame horrible. C'est très

difficile pour nous tous et encore plus pour mon fils Mathieu parce que les deux étaient très amis», a murmuré Guy Girard, les yeux embrouillés. Selon ce qu'il a raconté, son fils Mathieu, un grand ami de Maxime, était lui aussi présent à cette excursion, mais les policiers ne pouvaient le préciser, hier.

L'enquête devra par ailleurs déterminer s'il y a eu négligence puisque le garçon devait être sous la surveillance constante d'un adulte pour chasser.

À LIRE EN A3

La présence d'un adulte exigée (A3)



Maxime Girard n'avait que 12 ans.

PERSONNALITÉ



Marie-Paule Aylwin

La tendresse comme leitmotiv (B6)

LES SPORTS



Les Castors gâchent un moment de rêve (C1)

CHASSE

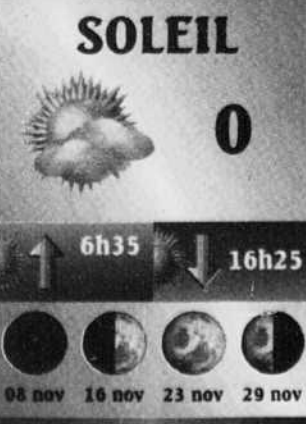
Vers une récolte exceptionnelle (B5)

LE MONDE



Le pape lance un appel à la tolérance religieuse (D1)

Météo / C6



Charland de justesse devant Forest



C'était l'euphorie autour de Benoît Charland, quelques minutes après l'annonce de son élection à la mairie de Rock Forest. Les gens de son équipe, dont Pauline Garand, qu'on voit ici à droite, ont célébré l'événement.

Rock Forest

Dans une lutte serrée qui a donné son lot de sueurs froides, le conseiller sortant Benoît Charland a été élu, hier soir, maire de la municipalité de Rock Forest.

M. Charland a remporté la victoire avec seulement 145 voix de majorité sur son plus proche adversaire, le conseiller sortant Serge Forest. Ils ont respectivement reçu 2192 et 2047 votes, tandis que l'autre candidat, Marcel Testulat, a récolté 1179 voix, au terme d'une élection qui a attiré 42 pour cent des électeurs forestois.

«Nous savons que c'était pour être

serré, mais pas tant que ça», a reconnu le successeur de Bertrand Delisle, entouré de ses partisans à son local électoral, quelques minutes après le dévoilement des résultats.

«Ça a été une chaude lutte. Vers la fin de la campagne, on voyait que les discours (des trois candidats) se ressemblaient. C'est probablement pour cela que le résultat est aussi serré.»

Selon lui, le débat tenu devant la Chambre de commerce de Rock Forest, Saint-Élie et Deauville a changé le cours de cette élection. «C'est probablement là que j'ai pris une partie de mon avance», a déclaré M. Charland, après avoir remercié les électeurs, son équipe et félicité tous les candidats à cette élection, y

compris ses adversaires.

Vote électronique

Tout au long du dévoilement, pour ce qui est du vote par anticipation et du scrutin mené à la Base de plein air, Benoît Charland a toujours gardé la tête. MM. Forest et Testulat se sont échangés la seconde place d'une fois à l'autre.

Malgré le vote par voie électronique, on n'a pu connaître les résultats que 45 minutes après la fermeture des bureaux de scrutin. Pendant que les candidats à la mairie patientaient dans leurs locaux respectifs, des supporteurs et des électeurs suivaient le dépouillement électronique de près au centre sportif de Rock Forest.

M. Delisle, venu féliciter Benoît

Charland pour son élection, a déclaré que «le bureau (du maire) sera prêt mercredi!»

Questionné à savoir ce qui occuperait son temps à court terme en priorité comme maire, M. Charland a répondu qu'il voulait rencontrer les autres membres du conseil pour exposer ses orientations et connaître les leurs. Il faudra aussi se mettre à table pour élaborer le budget de la municipalité.

«Comme je l'ai dit, il faut continuer de s'attaquer à la dette. Éventuellement, à moyen ou à long terme, baisser les taxes», a lancé celui qui est représentant publicitaire pour *La Tribune*, pendant

(suite en A2: DE JUSTESSE)

Boeing d'EgyptAir

Dernier adieu aux 217 disparus

Newport, Rhode Island (AP-PC)

Les membres des familles des victimes du vol 990 d'EgyptAir ont dit un dernier adieu à leurs proches, hier, lors d'une cérémonie privée près de Newport, au Rhode Island, alors que la marine intensifiait ses recherches pour retrouver les enregistreurs de vol.

Le Boeing 767 d'EgyptAir s'est abîmé en mer pour une raison inconnue dimanche dernier avec 217 personnes à bord, dont aucune n'a survécu. L'accident a fait 14 victimes québécoises, et au moins six autres canadiennes; une septième victime pourrait détenir la double citoyenneté.

Des représentants des religions musulmane, chrétiennes et israélite étaient présents pour diriger les prières en trois langues lors de ce moment poignant de

recueillement qui avait pour cadre le parc naturel de Brenton Point, dominant l'océan. La cérémonie était fermée au public. Quelque 250 personnes avaient fait le déplacement en cette belle et froide après-midi.

«Votre perte est grande, votre peine profonde mais vous devez trouver du réconfort dans la mémoire de ces merveilleux moments que vous avez partagés avec vos chers disparus», a déclaré l'ambassadeur d'Égypte aux États-Unis, Nebil Fahmy, qui a lu des passages de la Bible et du Coran.

Gray et Maltais

Le vice-premier ministre canadien, Herb Gray, qui représentait le gouvernement, a indiqué que «cette perte de vies humaines avait touché le cœur des Canadiens d'un bout à l'autre de notre vaste pays. Pas seulement pour les familles

des 21 victimes canadiennes, mais aussi pour celles de toutes les personnes à bord.»

Le gouvernement du Québec avait délégué sur place la ministre de la Culture et des Communications, Agnès Maltais.

La veille, au Québec, deux cérémonies avaient été célébrées pour cinq des 14 victimes québécoises: à Saint-Lambert, sur la Rive-Sud de Montréal, pour Luce Poirier-Noreau, Jacques H. Noreau et Bernard Poirier, tous parents, et à Trois-Rivières pour l'éditeur adjoint de La Presse, Claude Masson, et son épouse, Jeannine Bourdages. M. Masson avait oeuvré au quotidien mauricien Le Nouvelliste pendant quelques années.

Hier, près de Newport, certains pleuraient et s'essuyaient les yeux avec des mouchoirs après avoir jeté des fleurs dans la mer. D'autres ont préféré déposer leur fleur dans un panier en osier,

emporté par une garde d'honneur qui l'a déposé dans un hélicoptère. On doit jeter ces fleurs demain sur les lieux de la catastrophe.

Un autre robot

En ce qui concerne les recherches, un navire civil équipé d'un nouveau robot submersible téléguidé a pris la mer pour relever l'USS Grapple, un navire de la marine américaine équipé d'un autre robot sous-marin, le Deep Drone.

Ce dernier a localisé approximativement les enregistreurs de vol du Boeing 767, les fameuses «boîtes noires», sans toutefois parvenir à les filmer et encore moins à les récupérer. Le Grapple est revenu au port pour faire le plein; il rejoindra le deuxième navire, le Carolyn Chouest, dès que possible.

Les recherches ne peuvent être menées de façon continue depuis plusieurs jours en raison du mauvais temps.

Si vous souffrez de surdité, ceci est pour vous

Roy & Associés
AUDIOPROTHÉSISTES

Les audioprothésistes d'expérience

Offre d'essai sans frais ni obligation

Après une évaluation de votre audition en clinique, faites l'essai sans frais ni obligation de la nouvelle prothèse auditive invisible à haute technologie numérique. Meilleur rendement de la voix dans le bruit, volume ajusté automatiquement, qualité sonore incomparable. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait après une période d'essai de 30 jours, vous n'avez qu'à nous remettre la prothèse sans autre formalité.

Cette offre prend fin le 31 novembre 1999

SHERBROOKE
Centre Auditif King
1435, rue King Ouest, Sherbrooke
(819) 566-5661
1-800-485-4959

Magog • Asbestos • Lac Mégantic
Granby • Victoriaville • Stanstead
Drummondville



Histoire d'une belle rencontre avec Maman Dion

Je dois vous dire que j'ai vécu, vendredi dernier, une très belle rencontre puisque j'ai pré-enregistré une émission de la série quotidienne de Maman Dion et de sa cuisine. Je ne vous cacherais pas que j'avais bien hâte de rencontrer cette femme qui, à mon avis, en brassait énormément et depuis très longtemps. Je veux dire par là que c'est une femme qui me semblait avoir la bougeotte. Et effectivement, je n'ai pas été déçu. Nous devions nous rencontrer très tôt le matin, puisque dans une journée elle enregistre pas moins de cinq émissions, ce qui m'a permis de pouvoir parler de beaucoup de choses et même presque pas de cuisine mais de la vie en général. C'est une chose que j'aime dans le métier que je fais, me permettre de rencontrer des gens qui sont vraiment super dans la vie. Je vous jure que je vous tiendrais le même propos si cette dame n'était pas la mère de Céline. Elle a une énergie vraiment très personnelle, mais par contre je peux vous dire que Céline ne tient pas des voisins et que c'est sa

mère qui lui a sûrement insufflé l'énergie, la vitalité et la curiosité qui fait qu'elle est devenue ce qu'elle est aujourd'hui.

Madame Dion est une femme âgée maintenant de 73 ans et qui avait une envie folle de faire de la télévision. On aurait pu penser qu'après avoir élevé autant d'enfants, avec courage comme la majorité de nos parents d'ailleurs, on aurait donc pu penser qu'une retraite tranquille lui aurait plu. Bien au contraire, il faut que ça bouge et quand on lui a proposé d'avoir une émission quotidienne, chose qui est extrêmement exténuante, elle a sauté sur l'occasion à pieds joints.

Son grand plaisir est le même que le mien, c'est-à-dire rencontrer à tous les jours des gens du domaine artistique, de tous âges et de tous les milieux qui, à travers les recettes de cuisine, racontent un petit bout de leur vie et dans une atmosphère, je dois l'avouer, relativement intime, dans un décor de cuisine qui rappelle le bon vieux temps.

Elle m'a parlé de ses coups de jeu-

nesse, de ses aspirations artistiques, du travail extrêmement difficile de ses parents qui avaient une terre dans le bas du fleuve mais qui, quand même avec rien, étaient des plus heureux alors que très souvent aujourd'hui on a tout mais nous sommes des plus malheureux. Ce que j'ai apprécié de cette femme, c'est qu'elle m'a parlé de tous ses enfants, sans exception et Céline a sa place dans ses propos, mais je n'ai senti aucun autre de ses enfants défavorisé du fait que Céline mène une immense carrière. J'ai senti que pour elle, c'était extrêmement important d'être près de sa gang. On sait que Céline fait beaucoup de choses pour sa famille. Mais ces choses-là, elle ne les a pas inventés, c'est son père et sa mère qui lui ont enseigné la base, ce qui fait qu'aujourd'hui, c'est une fille qui a un coeur en or et que tous les membres de sa famille ont le même type de coeur.

Elle a même décidé, depuis quelque temps, de partir sa propre fondation et d'aider les familles démunies à passer au travers de lourdes épreuves. Elle et sa famille sont conscients de l'atout majeur que leur procure Céline

dans tous les domaines et ensemble, ils font fructifier leurs argents et en font bénéficier des gens autour qui sont dans le besoin.

Je ne me sens pas fleur bleue en vous racontant tout ça. Personne ne m'a demandé de vous écrire ce que je vous écris. Je le fais de moi-même. J'aime ce genre de monde et je le dis très fort. Je vous rappelle une anecdote qui m'est arrivée, il y a de cela quatre ans, lorsque Céline fit pour la première fois le Centre Molson. Je crois que c'est au printemps 95 ou 96, peu importe, j'étais allé voir le premier spectacle qu'elle donnait et une heure avant que tout ça commence, j'avais fait une courte entrevue pour TVA. J'étais sur place et tout de suite après moi, René et Céline étaient interviewés. Avant qu'ils s'installent pour prendre la parole, ils m'ont pris à part pour prendre de mes nouvelles, car j'avais déjà fait pour eux un spécial sur la sortie du disque Incognito. C'était un tournage pour Radio-Canada, un spécial d'une heure dans lequel je jouais le rôle d'un réalisateur. Ils n'avaient pas à faire ce qu'ils ont fait

avec moi mais imaginez-vous donc qu'ils ont pris des nouvelles de mon théâtre d'été, à savoir si ça fonctionnait bien, si j'étais content et comment était la vie pour moi. C'est ça que j'apprécie chez eux, la mémoire. Ils ont de la reconnaissance pour les gens qui ont déjà travaillé pour eux. J'ai raconté cette anecdote à Madame Dion en lui disant que cette mémoire-là, que cette attitude-là leur venait de leurs parents et que c'était la chose, moi, que j'appréciais le plus dans mon milieu, les gens qui ont de la mémoire et qui montrent leur appréciation. Et je suis sûr que c'est la même chose pour tous les autres membres de cette famille.

Je vous disais donc que j'ai adoré cette rencontre. Vous pourrez voir cette émission le 17 décembre. Au menu: petite tourtière du temps des fêtes et petits beignes. Eh oui, le temps des fêtes approche.

On se reparlera et je vous donnerai le résultat de ma chasse au chevreuil mais pour l'instant, je peux vous dire que c'est chevreuil 5, Leboeuf 0.

Bonne semaine!

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente.....3,52 \$
T.P.S.25 \$
T.V.Q.28 \$
Coût à l'abonné.....4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	T.V.Q.	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	T.V.Q.	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

INDEX

Arts et spectacles:.....C-7
Automobile:.....B-1
Bandes dessinées:.....D-3
Chaz nous:.....B-2
Décès:.....D-4
Économie:.....B-4
Messier en liberté:.....C-6
Opinions:.....A-6
Personnalité:.....B-6
Petites annonces:.....D-2
Sports:.....C-1

Page Internet:

<http://www.latribune.qc.ca>
Courriel électronique:
redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction:
(819) 564-8098

«Je n'ai qu'une fille et je suis très fière»

□ Yolande Vanier et sa fille Sonya siégeront dorénavant ensemble au conseil de Rock Forest



Sonya et Yolande Vanier: politiciennes de mère en fille.

Rock Forest

Les Forestois ont probablement causé une première québécoise, hier soir, en élisant à leur conseil la fille d'une conseillère municipale. Sonya Vanier a été élue conseillère dans le district Central et rejoindra ainsi sa mère, Yolande, qui n'a fait face à aucune opposition.

«Je suis très contente et je vais être au service de mes concitoyens», a promis la jeune femme de 36 ans, quelques minutes après la confirmation de sa victoire (836 voix) sur son adversaire, Michel Provencher (413 voix).

«Je n'étais pas nerveuse en attendant les résultats. Mon mari (Mario Dumas) l'était plus que moi. Confiante même. Nous avions été bien reçus partout où nous avons cogné aux portes. Les gens nous disaient, c'est vous la fille et la mère Vanier. Ça a beaucoup aidé à mon élection.»

Mme Yolande Vanier, qui a été reconduite pour un troisième mandat dans le district Mille Fleurs, se disait très heureuse du résultat. «Je n'ai qu'une fille et je suis très fière! C'est une première québécoise et peut-être plus. J'ai fait des démarches. J'ai parlé à des femmes élues et ça ne s'est pas vu ailleurs.»

Les deux Vanier l'ont promis et affirment toujours aussi fermement que le travail ne sera pas plus facile au conseil municipal parce qu'elles sont de la même famille. «Non, ça ne sera pas plus facile. Je lui ai dit plusieurs fois avant qu'elle se présente», affirme Yolande Vanier.

«Nous serons deux conseillères travaillant pour nos districts respectifs. Je pense que c'est un choix de vie. Au conseil, les femmes, nous sommes vues comme les autres conseillers.»

Dans le district Château d'eau, le conseiller sortant Jean-Guy Dion a été réélu au poste de conseiller. Il a défait ses adversaires avec 469 voix. Les candidats Pierre Gauvin et Carole Gosse-

lin ont récolté respectivement 333 et 111 votes.

Le président d'élection, Mario Boily, s'est dit satisfait du déroulement du vote malgré de petits pépins et du taux de participation (42 pour cent). «C'est un peu plus qu'il y a quatre ans», note-t-il.

«Nous avons connu de petits problèmes avec le système de vote électro-

nique, au bureau de scrutin situé à la Base de plein air. Il a fallu arrêter le vote un petit bout de temps.»

Rencontré sur les lieux du dévoilement des résultats, le maire sortant Bertrand Delisle a félicité les nouveaux élus. «J'aurais pensé que le vote serait plus serré que ça à la mairie. Il y avait trois candidats de grande valeur en lice.»

(DE JUSTESSE: suite de une)

que c'était l'euphorie parmi ses supporters.

Forest attend un rapport

Serge Forest accepte la défaite et félicite lui aussi le nouveau maire et les candidats élus. Sans avoir dressé de post-mortem, l'ancien conseiller soupçonne que plusieurs électeurs logeant à son enseigne n'ont pas exercé leur droit de vote.



Serge Forest



Marcel Testulat

«Ce fut une campagne courte et intense. Je garde mes convictions et je vais continuer à m'impliquer dans ma communauté. Je veux assister aux séances du conseil.»

Aussi, sans dire que le système de votation électronique mis à l'essai à Rock Forest a pu connaître des ratés, Serge Forest demandera des comptes. «Je ne dis pas que je logerai un protégé. Je dis que j'attends un rapport du DGE (directeur général des élections au Québec) sur le fonctionnement du scrutin», précise-t-il.

Marcel Testulat a pris lui aussi la défaite avec sérénité. Selon lui, les élec-

teurs de Rock Forest l'ont trop identifié à son travail de courtier immobilier. «Certains ont vu une contradiction entre mon travail et celui de maire. Pourtant, ce n'était pas le cas. Je prévoyais laisser

mon travail pour me consacrer entièrement à la mairie», affirme-t-il, en ajoutant qu'il ne referra pas de retour en politique municipale. Cette deuxième défaite, après celle devant Bertrand Delisle il y a huit ans, lui suffit grandement, dit-il.

Migneault et Gauley demeurent en poste

Ailleurs, sur le grand territoire couvert par *La Tribune*, des conseils municipaux ont été renouvelés tandis que certains élus sont demeurés en poste. C'est le cas à Cookshire, où la mairesse Lucette Migneault a défait son adversaire Jacques Théberge.

À East Angus, Stephen Gauley conserve son siège de maire. Il a battu par une majorité écrasante ses deux adversaires, Claude Ménard et Roger Turmel. Pendant ce temps, Laurent Lessard est devenu le plus jeune maire de Thetford Mines en défaisant Denis Langlois.

307 municipalités étaient en élections

La Presse Canadienne

Les citoyens de 307 municipalités du Québec ont élu leurs représentants municipaux, hier.

Au total, 119 postes de maires et mairesses étaient soumis au choix des électeurs. Le 15 octobre dernier, 115 maires, dont 24 nouveaux venus, avaient été élus sans opposition. De plus, dans 48 villes ou villages qui sont engagés dans un processus de regroupement, les élections municipales ont été reportées.

Hull était la seule ville-centre où il y avait élection à la mairie. Le maire sortant Yves Ducharme y a été facilement réélu, avec 12 000 voix de majorité.

Notons également en Outaouais les victoires de Robert Labine, qui retourne à la mairie de Gatineau après avoir été contraint de démissionner pour une question de conflit d'intérêts en 1994, ainsi que de Marc Croteau à Aylmer.

À LaSalle, une municipalité de l'île de Montréal où la lutte s'annonçait chaude, le maire sortant Michel Leduc l'a emporté par la plus mince des marges aux dépens d'un ancien conseiller municipal, Robert Corder. Le maire Leduc, qui obtient ainsi un cinquième mandat consécutif, a récolté 50,9 pour cent des voix.

La ville de Mont-Royal, également sur l'île de Montréal, compte maintenant un nouveau maire avec la victoire

de Ricardo Hrtsehan qui a délogé le maire sortant Pierre Brisebois. Peter F. Trent, dans Westmount, et Jerome Unterberg, dans Outremont, ont été réélus.

En Montérégie, le maire sortant de Chambly, Claude Bourbonnais, candidat libéral défait aux dernières élections provinciales, a obtenu un troisième mandat en récoltant 60 pour cent des voix. À La Prairie, le maire Guy Dupré, en poste depuis huit ans, a été réélu. À Châteauguay, Sergio Pavone a causé la surprise en défaisant Jean-Bosco Bourcier, maire de cette municipalité depuis 16 ans.

À Alma, au Lac-Saint-Jean, Jean-Maurice Harvey a été facilement réélu, en obtenant l'appui de plus de 93 pour cent des votants. Au Saguenay, les électeurs de Jonquière ont toutefois opté pour le changement, en délogant le maire sortant Marcel Martel pour le remplacer par Daniel Giguère.

Dans la région de Québec, la mairesse de Cap-Rouge Michèle Bouchard-Rousseau a été réélue avec une forte majorité. Le maire de Lac-Beauport Michel Giroux a lui aussi facilement remporté la victoire, l'aspirant Pierre Roy ne recueillant que le quart du vote.

À Rivière-du-Loup, le nouveau maire Jean D'Amour a remporté la victoire avec un peu plus de 59 pour cent des voix aux dépens de Bruno Gagnon.

À Port-Cartier, le maire sortant,

Anthony Detroit, a été réélu facilement pour un 5e mandat. Il a défait pour une deuxième fois consécutive l'ancien directeur des travaux publics de la municipalité, Régis Simard.

Pour leur part, les électeurs de Gaspé ont choisi un nouveau venu, Arthur Drolet, pour diriger la municipalité. Le retraité faisait la lutte à deux politiques d'expérience, dont le maire sortant, Rodrigue Joncas.

À Percé, cinq des neuf sièges au conseil municipal, dont celui du maire, seront comblés par des nouveaux venus. L'industriel Raymond Sheehan a vaincu sa plus proche adversaire, la mairesse sortante Doris B. Aubert.

Michel Saint-Pierre, chirurgien orthopédiste de profession, a été élu maire de Chandler, devant le conseiller sortant Gervais Marcoux. Le nouveau maire, également nouveau en politique, pourra profiter d'une équipe entièrement nouvelle.

Les élections municipales d'hier ont été l'occasion de quelques premières. Ainsi les électeurs ont dû présenter une carte d'identité — carte d'assurance-maladie, permis de conduire ou passeport canadien —, en vertu de la réforme électorale du ministre Guy Chevrette. De plus, les municipalités de Rock Forest, Rivière-du-Loup et La Prairie ont fait l'essai de vote électronique, qui permet une compilation plus rapide des résultats et élimine le problème du rejet des bulletins de vote.

La Lingère

la maison

simons

QUÉBEC PLACE STEFOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VELOURS-QUÉBEC
MONTREAL 977 STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Drap finette
pur coton 19,99

Notre exclusivité. Finette préimprégnée confort double. Mesures, cotes, finitions, carreaux à coordonner aux couleurs unies. Double 29 95, grand 24 95, tr. grand 30 95, taille standard 19 99, tr. grande taille 24 95.

Une nouvelle tuile pour la Régie de police

Une facture additionnelle d'un million \$

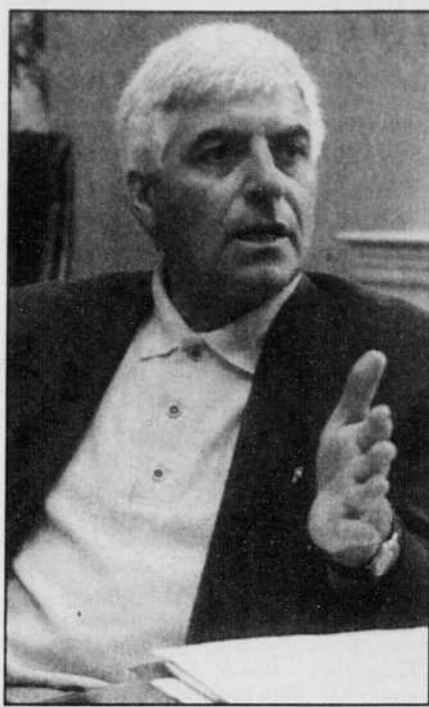
La Régie de police de la région sherbrookoise risque d'avoir à essuyer une facture additionnelle d'un million \$ pour payer le coût réel du service de répartition des appels assuré par la Ville de Sherbrooke. Ce scénario est avancé dans un document de travail préparé à l'intention des administrateurs de la Régie et basé sur les statistiques fournies par la Ville.

Selon les informations obtenues par La Tribune, la Ville de Sherbrooke établit à 1,66 million \$ les coûts d'opération et d'immobilisation de son centre de répartition des appels, qui dessert la Régie de police, le service d'incendie de Sherbrooke ainsi que tout près de 80 municipalités pour les appels logés 911.

La Ville a calculé que 78 pour cent du temps de son personnel a été consacré aux besoins de la Régie de police, 15 pour cent aux réponses pour le 911 et seulement 7 pour cent pour acheminer les appels aux pompiers de Sherbrooke.

Si la facture était ainsi répartie entre les utilisateurs, la Régie de police aurait à déboursier 1 294 000 \$ pour le service de réponse offert par Sherbrooke alors qu'elle a payé 308 000 \$ cette année.

Au moment de signer l'entente créant la Régie de police, à l'automne 1997, les partenaires s'étaient mis d'accord pour fixer ultérieurement les montants pour les services des préposés aux télécommunications. «Les municipalités conviennent que la régie et Sherbrooke concluront une entente pour



Jacques Lacroix

définir la nature du service à rendre et la façon de calculer les coûts réels et d'utilisation», lit-on dans le document légal qui lie les neuf villes membres de la Régie.

Pas d'urgence

Un comité de travail composé d'élus et d'administrateurs municipaux

est chargé d'analyser les différentes facettes du dossier et d'évaluer quels sont les autres facteurs à considérer. Cette réflexion s'est amorcée à quelques semaines du dépôt du budget de la Régie de police et des différentes municipalités. La Ville de Sherbrooke n'insiste toutefois pas pour que les corrections soient apportées dès l'an prochain.

«Nous ne voulons pas heurter nos partenaires ni les brusquer. Les sommes en jeu sont considérables, toutes les municipalités gèrent leur budget avec rigueur et nous sommes aussi conscients des répercussions possibles de la réforme Harel sur les dépenses des municipalités. Par contre, nos partenaires s'étaient engagés à revoir le montant fixé au départ et nous insistons pour que nos citoyens ne soient pas les seuls à payer», a commenté le maire de Sherbrooke, Jean Perrault.

La Ville de Sherbrooke paie 70 pour cent des dépenses de la Régie de police, les villes de banlieue 30 pour cent. Ces dernières ont donc versé 92 000 \$ pour le service de répartition des appels policiers. Selon le coût réel établi par la Ville de Sherbrooke, la contribution des villes périphériques passerait à 388 000 \$.

«Différentes options»

Au net, il s'agirait d'un revenu additionnel pour Sherbrooke, dont les contribuables assument seuls la différence entre les coûts estimés et les coûts réels depuis le début des opérations de la Régie de police, le 1er janvier 1998.



Jean Perrault

«Nous sommes prêts à étudier différentes options, y compris celle d'avoir un service indépendant pour répondre aux appels destinés au service de police. L'expérience que nous avons vécue à la Ville de Sherbrooke nous a toutefois prouvé l'efficacité de regrouper ce service», a pour sa part indiqué le directeur général de la Ville de Sherbrooke, Jacques Lacroix, qui siège au sein

du comité technique de la Régie de police.

M. Lacroix rappelle que la Ville de Sherbrooke a économisé près de 1,3 million \$ après avoir regroupé les services de répartition des appels de la police et des incendies, maintenant assurés par des cols blancs payés moins cher que des policiers ou des pompiers.

«Pas une confrontation»

Le président du comité des finances de la Régie de police, Denis Demers, un élu d'Ascot, réagit calmement malgré la hausse significative des coûts qui seraient facturés par Sherbrooke.

«Donnons-nous la chance de mesurer s'il s'agit vraiment des coûts réels. Si c'est le cas, il y a sûrement moyen d'en arriver à une entente convenable. La mise en commun de nos services policiers n'est pas une confrontation entre Sherbrooke et les villes voisines, mais bien le désir commun de réaliser des économies d'échelle. J'aime mieux pousser à fond le dossier avant de tirer des conclusions superficielles», a indiqué M. Demers.

Selon les prétentions de la Ville de Sherbrooke, le service de répartition des appels est largement déficitaire selon la formule actuelle de partage des coûts. Outre les 308 000 \$ payés par la Régie de police, Sherbrooke reçoit 294 000 \$ à partir des montants prélevés sur le compte de téléphone des abonnés de son territoire pour le service 911. La contribution de l'ensemble des autres municipalités pour le service d'appel 911 est de 300 000 \$.

Le jeune Maxime aurait dû être surveillé

Stoke

Âgé de seulement 12 ans, le jeune Maxime Girard ne pouvait posséder sa propre arme à feu et devait en tout temps se trouver à proximité d'un adulte pour chasser.

Selon l'article 8 de la Loi sur les armes à feu, des mesures d'exception peuvent être prises pour qu'un jeune de 12 à 17 ans puisse se procurer un permis de chasse, sous certaines conditions. Il y en a toutefois très peu qui sont émis annuellement. Sans permis, un mineur a tout de même le droit de chasser, mais seulement s'il est sous la surveillance directe et constante d'un adulte.

«La surveillance directe signifie que la personne qui possède légalement l'arme doit pouvoir contrôler les gestes du mineur, par la voix ou par une action physique», explique Denis Asselin, contrôleur des armes à feu pour le Québec.

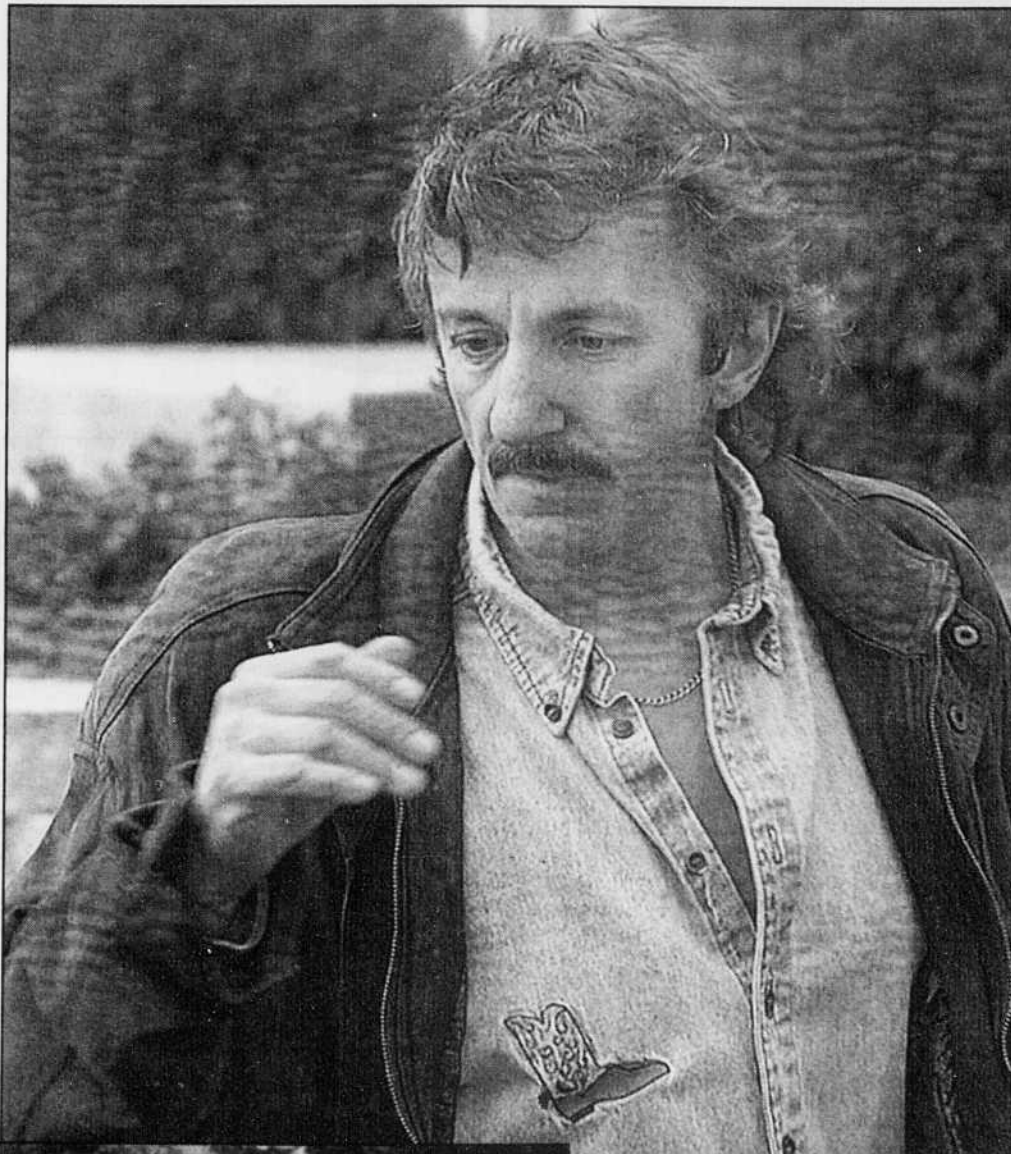
C'est à la fin de la journée de samedi que les compagnons de chasse de Maxime Girard, soit son grand-père et deux de ses oncles, ont constaté que le garçon manquait à l'appel. Après de courtes recherches, ils l'ont retrouvé, gisant sur le sol. Il a été touché mortellement à la tête par un projectile de son propre fusil et les ambulanciers dépechés sur place n'ont rien pu faire pour le sauver.

«Nous n'étions pas loin de lui. Pas à côté comme si on se parle, mais nous n'étions pas loin», a assuré l'un des compagnons de chasse de Maxime, son oncle Guy Girard au lendemain de la tragédie.

«Apparemment, puisque les autres ont dû marcher pour trouver le corps de la victime, il semble que les conditions aient été vives

Photo Imacom, par Christian Landry

Guy Girard, l'oncle de la victime, était atterré au lendemain de la tragédie. Il faisait partie du petit groupe qui s'était rendu chasser sur les terres familiales à Stoke.



concernant le permis, s'il y en avait un, ou concernant la surveillance directe», a pour sa part laissé entendre l'inspecteur Denis Asselin.

Fils unique

Il semble que Maxime accompagnait parfois les membres de sa parenté dans les terres de chasse. Les participants s'adonnaient à la chasse au petit gibier à en juger l'arme de la victime, un fusil de calibre 410.

Hier, les proches se sont réunis à la maison du grand-père pour vivre leur douleur. Quelques membres de la famille résident d'ailleurs sur le rang 10, à Val-Joli, tandis que la victime demeurait avec sa mère à Windsor. Il était fils unique.

Pendant ce temps, les techniciens en scène de crime ont passé plusieurs heures hier à l'endroit où la victime a été découverte, soit près de 800 mètres (3000 pieds) derrière le camp de chasse. Une autopsie devait aussi être effectuée, mais selon le rapport, il s'agit d'un décès accidentel. C'est le coroner Roger Michaud qui est en charge de l'enquête.

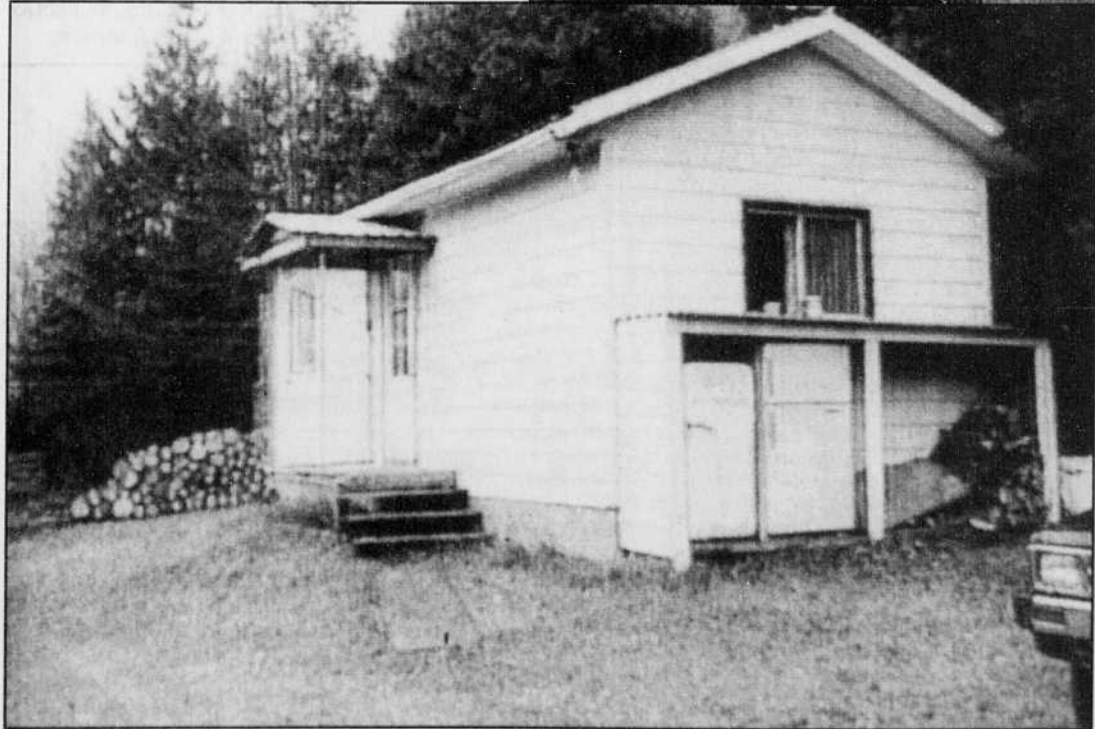
Cet accident de chasse est le deuxième à survenir en quelques jours dans la région puisque la fin de semaine dernière, un homme est décédé à Dunham lorsque son arme s'est déchargée sur lui après qu'il soit tombé.

Ils sont toujours partis en Jetta GL 2000 299\$ mois

Ça donne envie d'aventure... Êtes-vous fait pour Volkswagen?

* Offre s'applique à une Jetta GL 2000 neuve, 5 vitesses, air climatisé, location de 36 mois. Versement initial de 2800 \$ ou équivalent. Dépot de garantie de 350 \$ requis à la transaction. Transport et préparation inclus. Taxe d'accise de 100 \$ sur climatiseur. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 0,10 \$ du km additionnel après 60 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Credit VW Canada inc. Offre valide pour un temps limité. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial.

Volkswagen DE L'ESTRIE 569-9111
www.vwestrie.com 4500, boul. Bourque, RF



Courtoisie de Télé-7
Le camp de chasse est situé à environ deux kilomètres dans le bois, à Stoke. C'est derrière, à moins de 800 mètres, que le corps de Maxime Girard a été retrouvé, inerte.

Les pompiers reprennent la route qui mène à Ani-Mat

Saint-Élie-d'Orford

Un incendie qui s'est déclaré dans des ballots de pneus déchiétés a fait accourir les pompiers à l'usine Ani-Mat de Saint-Élie-d'Orford samedi, en début d'après-midi, pour une deuxième fois en moins d'une semaine.

Le feu s'est déclaré à l'extérieur de l'usine et semble être le résultat de combustion spontanée. Les employés ont effectué les premières manoeuvres, si bien que lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux, l'incendie était déjà maîtrisé. Il a d'ailleurs été qualifié de mineur.

Les pompiers avaient par contre paré à toutes éventualités puisque quatre camions de trois casernes avaient été déployés. «C'est un endroit qu'on connaît bien, alors on savait qu'il fallait déployer nos tuyaux puisque l'usine est éloignée. Habituellement, nous avons besoin de l'aide de deux autres casernes, mais cette fois-ci, le réservoir de l'auto-pompe a suffi», relate le lieutenant Boudreau.

La fumée, visible de loin, a par ailleurs amené de nombreuses personnes à faire appel au service de protection contre les incendies. Mardi dernier, les pompiers avaient répondu à trois appels à l'usine du chemin Godin pour un feu dans un silo contenant du caoutchouc granulé.

Une question de choix!

Ronald Fortier
Spécialiste du diamant
43, rue Wellington Nord, Sherbrooke
Tél.: 563-6460

loto-québec résultats

6/49	Tirage du 99-11-06	6/6 0	5 000 000,00 \$
		5/6+ 5	155 563,30 \$
		5/6 288	2 160,60 \$
		4/6 15 540	76,70 \$
		3/6 296 071	10,00 \$
Numéro complémentaire: 11		Ventes totales: 18 102 568,00 \$	
		Prochain gros lot (approx.): 10 000 000,00 \$	
Québec 49	Tirage du 99-11-06	6/6 1	1 000 000,00 \$
		5/6+ 0	50 000,00 \$
		5/6 59	500,00 \$
		4/6 2 150	50,00 \$
		3/6 33 237	5,00 \$
		BONI 83	1 204,82 \$
Numéro complémentaire: 45		SELECTION BONI	
		4 - 6 - 34 - 46	
		CAGNONNE DE 100 000 \$	
Super 7	Tirage du 99-11-05	7/7 0	2 500 000,00 \$
		6/7+ 0	203 612,10 \$
		6/7 66	2 699,40 \$
		5/7 4 095	155,40 \$
		4/7 89 708	10,00 \$
		3/7+ 89 833	10,00 \$
		3/7 751 448	partic. gratuite
Banco	Tirage du 99-11-06	2 13 14 15 27	
		31 38 42 48 50	
		57 60 61 62 64	
		65 66 68 69 70	
		3 4	
		181 0953	
Quotidienne	Tirage du 99-11-06		
Banco	Tirage du 99-11-07	6 12 14 17 22	
		25 30 32 39 47	
		54 55 56 57 58	
		61 62 64 66 69	
		3 4	
		504 4837	
Quotidienne	Tirage du 99-11-07		
Extra	Tirage du 99-11-05	NUMÉRO LOT	
		686180	100 000 \$
Extra	Tirage du 99-11-06	NUMÉRO LOT	
		559332	100 000 \$
Extra	Tirage du 99-11-07	NUMÉRO LOT	
		257181	100 000 \$
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 1999

Stoke a un nouveau maire: Bertrand Ducharme

Stoke

Après deux mandats en tant que conseiller municipal, Bertrand Ducharme a été élu hier à la mairie de Stoke avec 385 voix, soit 39 de plus que le nombre obtenu par son plus proche rival, le candidat Léo Leboeuf. Les candidats Réjean Duval et Daniel Gamache, quant à eux, ont respectivement obtenu 127 et 113 voix.

«La population m'a fait confiance et je la remercie. Je compte bien m'attaquer aux routes du coin, comme je l'ai promis pendant la campagne électorale. Je souhaite aussi tenter de maintenir des taxes peu élevées», a mentionné Bertrand Ducharme, peu après avoir appris qu'il succédait au maire sortant, Nelson Bériault.

Au siège numéro un, c'est le conseiller Pierre Mailhot qui a été réélu pour un troisième mandat avec 614



Le nouveau maire de la municipalité de Stoke, Bertrand Ducharme, reçoit les félicitations de sa conjointe. M. Ducharme succède à Nelson Bériault.

Photo La Tribune, par Karine Tremblay

voix, loin devant l'autre candidat pour ce poste, Michel Hardy, qui a obtenu 318 votes. Les résultats au siège numéro quatre ont été plus serrés, tandis que le conseiller Jacques Brousseau l'a emporté avec seulement 15 voix de plus que son rival, Alain Saint-Jacques.

Des 1764 électeurs inscrits sur la liste électorale, 1008 se sont prévalus de leur droit de vote, ce qui donne un taux

de participation de 57 pour cent.

L'obligation de présenter une carte d'identité au moment de voter n'a par ailleurs pas entravé le bon déroulement du vote, selon la présidente des élections, Adèle Madore.

Rappelons que les conseillers Luc Cayer, Réjean Dubé et Richard Mathieu et Diane L.-Pelchat avaient déjà été élus par acclamation.

Canton de Magog

Saint-Roch haut la main

Canton de Magog

Le maire sortant de Canton de Magog, M. Jean-Guy Saint-Roch, qui sollicitait un second mandat a remporté une victoire sans équivoque hier.

Il a défait son seul adversaire, M. Jean-Louis Le Cavalier, par une majorité de 863 voix. Il a récolté 1268 voix, soit 76 pour cent des suffrages exprimés, tandis que M. Le Cavalier en récoltait 405.

M. Saint-Roch a obtenu une majorité dans tous les bureaux de scrutin sauf un et l'avance qu'il a prise dès le début du décompte des votes n'a cessé de s'accroître au fur et à mesure que le dépouillement progressait.

Il a accueilli sa victoire avec une vive satisfaction. «Les résultats démontrent que mes concitoyens se sont rendu compte que j'ai tenu tous les engagements que j'ai pris il y a quatre ans. Ils démontrent aussi qu'ils ont apprécié la façon dont l'équipe que j'ai eu le privilège de diriger a travaillé

pour eux. Nous n'avons pas toujours été unanimes. Il y a parfois eu une opposition musclée à des projets mais, à chaque fois qu'il n'y a pas eu unanimité, les membres du conseil municipal qui n'ont pas pu faire prévaloir leur point de vue se sont ralliés au choix fait par la majorité», a-t-il commenté.

Il a ajouté que la campagne électorale qui a pris fin avec le scrutin l'a quelque peu surpris par le ton que le lui a donné son adversaire. «J'ai pris part à des campagnes électorales à tous les paliers gouvernementaux dans le passé. Jamais il n'y a eu de démagogie. La démagogie et le sensationnalisme,

j'ai appris ce que c'était au cours des trois dernières semaines. Je suis heureux que mes concitoyens aient fait la différence entre l'action et les engagements irresponsables», a-t-il souligné.

Quant à M. Le Cavalier, il s'est dit déçu par l'ampleur de sa défaite. Sans l'attribuer à la faible participation de ses concitoyens au vote, il a fait remarquer que, lorsque moins de 40 pour cent des électeurs d'une municipalité exercent leur droit de vote, les résultats ne traduisent pas nécessairement le degré de leur satisfaction envers le maire et les conseillers sortants. Il a déclaré que, même défait, il continuera à s'intéresser de près aux grands dossiers que le conseil municipal de Canton de Magog aura à traiter.



Jean-Guy Saint-Roch

En plus d'y avoir été élu à la mairie, il y avait eu trois sièges de conseiller. Dans le district 1, M. Serge Poulin, un conseiller sortant, a défait M. Raymond Roy, un autre conseiller sortant. M. Poulin a récolté 258 votes, M. Roy, 106. Dans le district 4, Mme Jocelyne Mongrain l'a emporté sur Mme Victoire C. Martel. Mme Mongrain a obtenu 122 votes, Mme Martel, 50. M. Michel Voyer a été réélu dans le district 6. Il a recueilli 304 votes, Mme Vicki May Hamm, 165.

À Hatley, seule autre municipalité de la municipalité régionale de Memphrémagog où il y avait eu une élection, le maire sortant, M. Jaime Dunton, a été réélu avec 252 votes contre 123 pour M. Guy-Yves Hotte.

Au poste de conseillers, on retrouve Chantal Montigny-Roy, Gaston Giguère, Gilles Viens et Jason Morse.

VOUS AVEZ DES PROBLÈMES ? AUDITIFS



Il y a des moyens plus simples pour se faire comprendre clairement.

Des prothèses si petites qu'on les oublie... si efficaces qu'on ne peut s'en passer. Elles s'ajustent automatiquement.

LE GROUPE FORGET PARENT



AUDIOPROTHÉSISTES
AUDIOPROSTHESISTS
31, RUE BROOKS, SHERBROOKE
569-9781
1-800-OREILLE

UNIROYAL
ROULEZ BIEN, ROULEZ LOIN!
PROTÉGEZ VOTRE FAMILLE CET HIVER

TIGER PAW
ICE SNOW

NOUVEAU

- UNE SÉCURITÉ ASSURÉE À PRIX ABORDABLE
- ADHÉRENCE EXCEPTIONNELLE SUR GLACE ET NEIGE OÙ NOUS PAYONS LE REMORQUAGE*
- PEUT ÊTRE CLOUTÉ POUR LES CONDITIONS DE CONDUITE RIGOREUSES

REPOSD AUX CONDITIONS D'ENNEIGEMENT RIGOREUSES DÉFINIES PAR LA C.I.C.C.* ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC

* POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VOIR VOTRE DÉTAILLANT UNIROYAL AUTORISÉ.

Disponible chez :

AUTOPRO MÉCANIQUE **PNEU ST-ELIE** **564-1636**

585, route 220, Saint-Élie-d'Orford

Il n'y a pas dessous entendu.

Batteries

- Comprend : Légendaire robustesse Motorcraft™ (WTBXL) 72 mois de garantie / Remplacement gratuit pendant 12 mois. **79⁹⁹\$***
- Silver Series Motorcraft (WTBXT) 84 mois de garantie / Remplacement gratuit pendant 24 mois. **89⁹⁹\$***

Pneus de marque

(Firestone, Goodyear, Michelin, Blizzak)
Pneus de marque à prix concurrentiels.

Voyez votre concessionnaire Ford du Canada pour connaître les prix pour votre véhicule. Renseignez-vous aussi auprès du conseiller du service pour connaître nos offres pour la nouvelle marque de pneus d'hiver. Prix incluant la pose, l'équilibrage et le corps de valve neuf. Toutes les garanties courantes des fabricants de pneus s'appliquent. Les concessionnaires se réservent le droit de limiter les quantités.

Firestone Winterfire P185/70 R14
69⁹⁵\$** ch.

Vérification d'automne

S'applique à la plupart des voitures et camions utilitaires légers. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés de moteur diesel.

- Comprend :
- Vidange d'huile. Jusqu'à 5 litres d'huile-moteur Motorcraft 5W/30, et un nouveau filtre à huile Motorcraft.
 - Permutation des pneus.
 - Inspection visuelle : freins, système d'échappement, amortisseurs, suspension avant et arrière, câbles et raccords de la batterie, toutes les courroies et tous les niveaux de liquide, balais d'essuie-glace, filtre à air, radiateur et durites.
 - Graissage : charnières et loquets du capot et du coffre.
 - Tests : densité du liquide de refroidissement, gravité spécifique de la batterie, toutes les lampes et lampes témoins.

34⁹⁵\$†

Freins

- Comprend :
- Installation de freins Ford avant ou arrière sur la plupart des voitures et des camions utilitaires légers.
 - Pièces et main-d'œuvre incluses.

119⁰⁰\$††

* Installation en sus. S'applique à la plupart des voitures et camions utilitaires légers. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés de moteur diesel. WTBXT 65-70 et WTBXT 65-85 à 94,99\$. Droits gouvernementaux non inclus, le cas échéant. ** Certains concessionnaires peuvent ne pas offrir la gamme complète des marques de pneus annoncées. Droits gouvernementaux non inclus, le cas échéant.

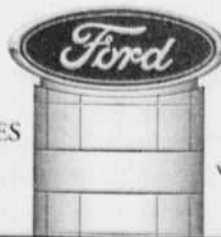
† Droits gouvernementaux non inclus, le cas échéant. †† Usinage des disques et des tambours exclus. Offres en vigueur uniquement chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Offres se terminant le 30 novembre 1999. Renseignez-vous auprès de votre conseiller du service. Taxes applicables en sus.

Service de Qualité[™]

On connaît votre véhicule, on l'a construit.

Chez les concessionnaires Ford participants

VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC



www.fordquebec.com

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 1999

Elle bat Jacques Thérberge pour une seconde fois

Cookshire garde confiance en Lucette Migneault

Cookshire

Les Cookshirois ont opté pour la continuité hier, en réélisant leur mairesse Lucette Migneault. Celle-ci l'a emporté avec une majorité qui ne laisse aucune équivoque: 509 voix contre 137, soit 372 votes de plus que son adversaire Jacques Thérberge.

«Je suis très fière. Je n'ai pas fait de promesses pendant ma campagne, mais là, j'en fais une: celui d'avoir encore quatre belles années de belles réalisations», a commenté la gagnante, qui commence dès lors son deuxième mandat.

La mairesse n'a pas été surprise par les résultats. «C'est ce que m'annonçait mon dernier pointage. J'ai mené une campagne positive. Avec une telle majorité, mon mandat est très clair. Les gens veulent que je continue.»

Pour l'instant, sa priorité est de réunir le conseil de ville afin de préparer le prochain budget de la municipalité.

Lucette Migneault se disait toutefois déçue par le nom-

bre de gens qui sont allés voter. Sur 1080 électeurs, 651 sont allés aux urnes hier, soit un taux de participation de 60 %. Quatre votes ont été rejetés.

«Beaucoup de gens me disaient: "T'es gagnante de toute façon. Pas besoin d'aller voter", rapporte-t-elle. « Il faut dire aussi que c'est la dernière journée de la chasse aujourd'hui [hier].»

Le candidat défait, Jacques Thérberge, trouve au contraire ce taux très satisfaisant. «En général, les élections municipales n'attirent souvent que 40, 45 % des électeurs», commente celui qui a été maire de 1975 à 1983 et de 1991 à 1995.

Jacques Thérberge constate que son retour à la mairie, demandé par plusieurs citoyens, n'était pas partagé par une majorité de Cookshirois, comme il le pensait. Le candidat a reçu une lettre de menaces la semaine dernière, pour laquelle il a déposé une plainte auprès de la Sûreté du Québec.

Déjà défait en 1983 et en 1995, Jacques Thérberge a récolté son pire score cette année. «Ça me fait un match nul de trois victoires et trois défaites à la mairie. Je n'ai pas l'intention de laisser ça comme ça. On verra si, en 2003, les citoyens ont toujours le sentiment d'avoir choisi la bonne personne», annonce-t-il. «Je félicite quand même Mme Migneault pour sa victoire.»

Au seul siège de conseiller en jeu, les Cookshirois ont élu Martin Binette. Celui-ci a récolté 347 voix contre Stephen Lepitre (94 voix) et Hélène Richard (195 voix).

Photo La Tribune, Steve Bergeron

Lucette Migneault, la gagnante de l'élection à la mairie de Cookshire hier, serre la main du vainqueur au seul siège de conseiller en jeu, Martin Binette. Mme Migneault entreprend donc un deuxième mandat. Elle a défait son adversaire Jacques Thérberge avec 372 voix de majorité.



East Angus

Stephen P. Gauley garde la mairie pour un autre mandat

René-Charles QUIRION

East Angus

C'est par une forte majorité de près de 69 pour cent que le maire sortant de East Angus, Stephen P. Gauley a été reporté à la mairie de la municipalité.

Stephen P. Gauley a récolté 1202 voix. L'ancien conseiller à East Angus de 1991 à 1995, Roger Turmel et le candidat défait en 1995 à titre de conseiller municipal, Claude Ménard, se sont divisés les autres votes, soit respectivement 266 et 279.

Le maire Gauley attribue sa victoire à la bonne entente qui a régné au conseil municipal au cours des quatre dernières années.

«Cette victoire, c'est la preuve que les gens sont satisfaits de ce que nous avons fait au cours du dernier mandat», estime M. Gauley.

Stephen P. Gauley entend se consacrer dès les prochaines semaines à régler le dossier de l'eau potable et surtout de mettre l'accent sur le budget de l'an 2000.

«Le dossier de l'eau potable va se concrétiser sans règlement d'emprunt. Avec les surplus du dernier exercice financier, nous allons regarder ce que nous pouvons faire au niveau de l'allègement du fardeau fiscal des citoyens de East Angus», explique M. Gauley.

Seule ombre au tableau, Stephen P. Gauley voit un membre de son équipe du dernier mandat être battu.

«J'ai prouvé par le passé que j'étais capable de travailler avec tout le monde. C'est certain que j'aurais aimé tous les revoir, mais nous allons aller de l'avant avec les gens en place», soutient M. Gauley.

Du côté des candidats défaits, Claude Ménard, attribue sa défaite à la démocratie.

«La campagne aura amené Stephen Gauley à se compromettre sur la place publique. Il aura à livrer la marchandise au niveau d'une baisse de taxes. Il sera certainement surveillé. Pour ma part, je vais prendre du recul de la politique municipale», indique M. Ménard.

Étant donné que les résultats n'ont été connus que très tard en soirée, il a été impossible de rejoindre Roger Turmel. L'autre candidat défait à la mairie de East Angus. En fait, il a fallu plus de 4 heures 30 minutes pour dépouiller les quelque 1600 bulletins de vote.

Au niveau de postes de conseillers, Jean-Raymond Roy, Louis Cloutier, Lisette Dumont et Richard Labbé ont été réélus. Johanne Latulippe et Martin Mailhot complètent l'équipe du maire Gauley.



Stephen B. Gauley



Roger Turmel



Claude Ménard

Les aînés choisissent l'hypothèque inversée pour obtenir un montant en espèces

Les Canadiens et Canadiennes de 62 ans et plus ont découvert comment obtenir un montant en espèces, ou un revenu mensuel supplémentaire, de leur bien le plus précieux, leur maison. Les aînés ont compris qu'ils peuvent se faire la vie plus agréable et oublier leurs soucis financiers.

L'hypothèque inversée du Programme Canadien de Revenu Résidentiel permet aux propriétaires de débloquer une partie du capital que représente leur maison. Leur propriété est parfaitement protégée. Ils conservent leur droit de propriété et peuvent résider chez eux pour le restant de leurs jours ou décider de vendre à tout moment.

Vous n'avez aucun remboursement à effectuer pendant toute votre vie. Vous pouvez l'utiliser comme vous le souhaitez: comme source de revenu mensuel supplémentaire, pour voyager, pour faire des rénovations ou vous acheter une nouvelle voiture. Vous pouvez aussi opter pour une combinaison de revenu et d'espèces.

Vous pouvez obtenir de l'information sur ce programme auprès de la Banque TD et de la Banque Royale.

Appelez sans frais le 1 888 749-9785 pour demander votre trousse d'information gratuite et sans obligation.

09173

GMC

Jimmy Édition spéciale. Durs à l'extérieur, tendres à l'intérieur.

318 \$ /mois*
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

30 478 \$
à l'achat**

3,9%
à l'achat***

	Comptant	Mensualité
Jimmy 2 portes	0 \$	445 \$
	2 218 \$	378 \$
	4 216 \$	318 \$



	Comptant	Mensualité
Jimmy 4 portes	0 \$	521 \$
	2 422 \$	448 \$
	4 754 \$	378 \$

378 \$ /mois*
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

34 598 \$
à l'achat**

3,9%
à l'achat***

L'ÉDITION SPÉCIALE JIMMY COMPREND DES MARCHEPIEDS SANS FRAIS.

- Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Système antiblocage à disques aux 4 roues • Sacs gonflables côtés conducteur et passager • Climatiseur • Verrouillage des portes, rétroviseurs et vitres à commande électrique • Pont arrière autobloquant • Suspension tout-terrain (modèle 2 portes seulement) • Régulateur de vitesse et volant inclinable • Lecteur de disques compacts • 4 roues motrices • Télédévrouillage des portes et suspension « Premium Ride » (modèle 4 portes seulement)



L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers. S'appliquent aux Jimmy 2000 neufs en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableaux de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immobilisation, assurance et taxes en sus. Débit de sécurité d'au plus 600 \$ et première mensualité exigée à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. **À l'achat, préparation incluse, transport (755 \$) et taxes en sus. ***Taux de financement à l'achat de 3,9 % disponible jusqu'à 48 mois. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 20 000 \$ à 3,9 %, 48 versements de 450,69 \$, coûts en intérêts de 1 633,12 \$, coût total de 21 633,12 \$. ****Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, visitez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



GMC. TROIS LETTRES QUI EN DISENT LONG.

09357

La Ville renonce à vendre Les Tourelles

Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke a préféré enregistrer une hypothèque légale sur le centre commercial Les Tourelles plutôt que de le mettre en vente pour taxes impayées. Les propriétaires se sont de plus engagés à effectuer des paiements différés.

La mise aux enchères des propriétés à vendre pour taxes a suscité peu d'intérêt à Sherbrooke. Seulement quelques terrains ou bandes de terrains ont été offerts, la presque totalité des propriétaires dont les noms avaient été publiés dans l'avis officiel de la municipalité ayant acquitté la facture de 1998 avant la date limite.

Dans le cas des Tourelles, la Ville a accepté une avance de fonds et recevra une autre tranche de près de 100 000 \$ d'ici les Fêtes. Les propriétaires du centre commercial ont également eu à payer les frais pour l'enregistrement d'une hypothèque légale, qui protège la créance de la Ville.

«J'ai recommandé cette avenue aux membres du comité exécutif qui l'ont acceptée. Nous n'étions pas convaincus de recevoir une offre intéressante si le centre commercial avait été mis en vente. La Ville n'a ni le personnel ni l'expertise pour gérer une place d'affaires comme Les Tourelles», a expliqué le directeur du contentieux de la Ville de Sherbrooke, Me Pierre Huard.

Le conseil municipal a opté pour la même stratégie l'an dernier pour le Marché des Grandes-Fourches, qui aurait pu légalement être vendu aux enchères. Les taxes impayées ont été entièrement récupérées dans la transaction avec la compagnie Loblaw.

Les intérêts sur les arrérages de taxes courent à 12% tandis que la Ville emprunte à un taux la moitié moindre.

Un vandale rôde près du Centre Sainte-Jeanne-d'Arc

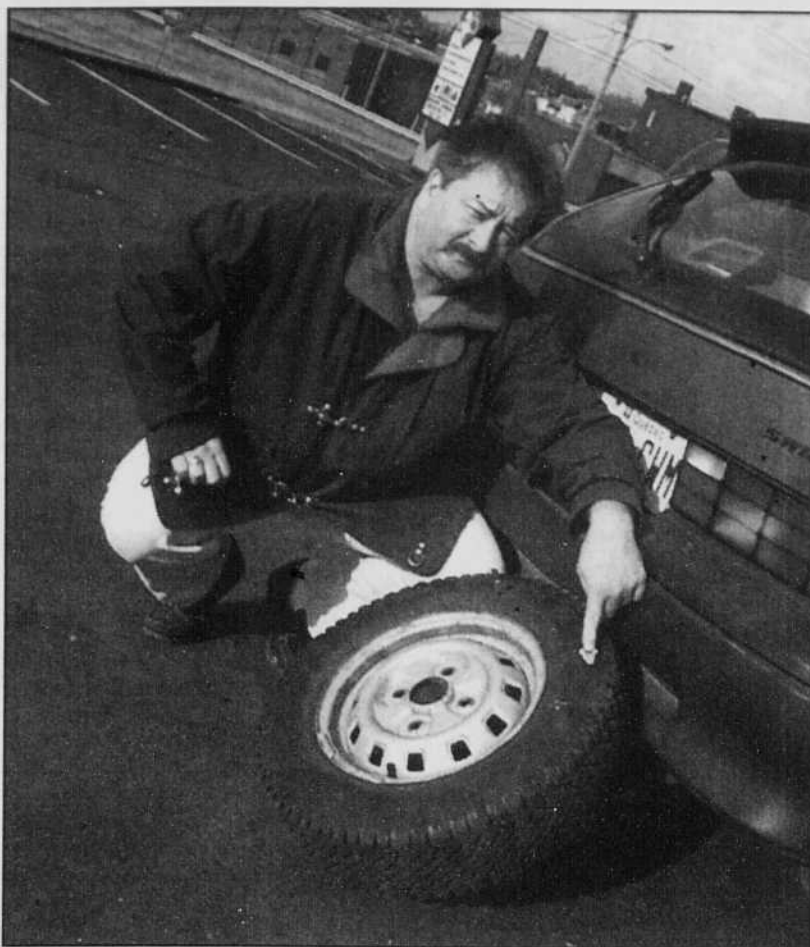
Sherbrooke

Un drôle de zigue semble prendre un malin plaisir à mener la vie dure à Chantal Gagné, une officier de la Ligue navale qui anime un groupe de jeunesse au sous-sol de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Sherbrooke tous les vendredis soirs.

La première fois, en mars dernier, quelqu'un avait crevé un pneu de sa voiture dans le stationnement du centre communautaire adjacent. Puis, en mai, la jeune femme se faisait voler ses quatre enjoliveurs. Vendredi, la moutarde lui est montée au nez quand elle a constaté que le vandale acharné avait planté son couteau à quatre ou cinq endroits sur le pneu avant droit de son auto et que des marques bien visibles avaient altéré des garnitures sur la carrosserie.

Elle aurait pu croire que quelqu'un lui en voulait personnellement, comme le laissait entendre le policier venu constater l'infraction vendredi en s'informant si elle avait des ennemis, si ce n'était de son collègue André Rancourt qui avait trois pneus à plat à sa sortie du sous-sol de l'église. En tout, huit véhicules ont subi le même sort au cours de la même soirée et dans le même espace de stationnement.

«Il y en avait à la grandeur du stationnement», souligne la jeune femme. Sept des huit voitures visées étaient garées le long du centre communautaire, pourtant abondamment



André Rancourt montre les endroits où le pneu de la voiture de sa collègue Chantal Gagné a été pénétré vraisemblablement à l'aide d'une lame de couteau.

éclairé. L'autre, celle de M. Rancourt, se trouvait tout près de la porte menant au sous-sol de l'église. Plus curieux, le gredin s'est attaqué aux véhicules de façon aléatoire sans qu'il semble avoir de cibles précises.

Comme il ne s'agit que de dommages relativement mineurs à chaque reprise, Mme Gagné n'a encore fait aucune réclamation à son assureur, compte-tenu de la franchise de 50 \$ qu'elle devrait assumer. Au bout du compte, cependant, le remplacement de deux pneus et de quatre enjoliveurs pourrait finir par ralentir son ardeur bienveillante.

De son côté, son collègue André Rancourt ne savait pas encore en fin de semaine s'il devait confier le dossier à sa compagnie d'assurances. Déjà, il a dû faire remorquer sa voiture jusque chez lui et devra renouveler son train de pneus au printemps, la mésaventure ayant précipité la pose de ses pneus d'hiver.

Au centre communautaire, on a bien eu vent qu'il s'était passé quelque chose vendredi soir mais personne n'a entendu parler de clients qui se seraient faits vandaliser. Tout au plus, la directrice Ghislaine Mongeau-Bergeron a-t-elle eu vent qu'une usagère de ses services se soit plainte en septembre qu'une personne avait tenté de pénétrer dans sa voiture alors qu'elle était dans la cour du centre communautaire. «Nous avons demandé une meilleure surveillance des policiers», indique Mme Mongeau-Bergeron.

VENTE SURPRISE COROLLA 2000

3,8%

financement à l'achat / 48 mois¹

SUR TOUS LES MODÈLES

• LECTEUR CD AVEC RADIO AM-FM

• MOTEUR VVT-i 125 CHEVAUX



Location à partir de

209\$

par mois / 48 mois²

MENSUALITÉS COMPTANT*

209\$ 1995\$

227\$ 1250\$

257\$ 0\$

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

- Chaufferette surpuissante
- Coussins gonflables
- Pare-chocs de couleur assortie
- Verre teinté
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Rétroviseurs extérieurs à télécommande manuelle
- Et bien plus...



Programmes de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. ¹Sur les modèles Corolla 2000 en inventaire. ²Offre valable sur les modèles Corolla 2000 BR12EM-AA neufs en inventaire. Comptant initial de 1995\$. Premier versement de 240,40\$ et dépôt de garantie de 250\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000 km; frais de 7c/Km excédentaire. *Taxes en sus ou échange équivalent. Offres valables jusqu'au 30 novembre 1999. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.



Votre concessionnaire

TOYOTA

www.toyota.ca

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ



COWANSVILLE
Cowansville Toyota
263-8888

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404

RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

DRUMMONDVILLE
Toyota Drummondville
477-1777

MAGOG
Toyota Magog
843-9883

SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622

FONDATION
Marie-Soleil Tougas

1 900 565-SOLEIL

GRANDE VENTE

DÈS LUNDI

FIN D'ANNÉE FISCALE



Voyager 1997
7 passagers, climatisé



Cherokee 1997
Limited, V-8



Acura CL 1997
Tout équipé, cuir



Toyota Corolla
4 portes 1997. Climatisé



Cavalier 4 portes 1995
51 000 km seulement



Accord EX 1999
Tout équipé, V-6, cuir



Dakota SLT
V-8, 50 000 km



Grand Am 1996
CD, enjoliveurs, toit ouvrant



Civic Hatchback 1998
automatique, 12 000 km



Accord Coupé 1998
Tout équipé, V-6, cuir

84 OCCASIONS

et

LÉGÈREMENT UTILISÉS



ET DE TOUTES MARQUES

OFFRE RAISONNABLE ACCEPTÉE



Civic SI 1995
VTEC, toit ouvrant



RAV4 1997
4x4, tout équipé



Accord berline 1998
22 000 km seulement



Integra 1997
65 000 km seulement



Acura 1.6 EL 1997
Tout équipé, CD



Odyssey 1996
7 passagers, tout équipé



Subaru Outback 1997
Limited, 4x4, cuir



Mazda Protégé 1999
14 000 km seulement



CRV 1997, 4x4
Tout équipé



Explorer 1996
4x4, tout équipé

GARANTIE et protection plus importante que certaines voitures neuves



CIVIC 1994 à 1999



ACCORD

Choisissez VOS OPTIONS • Choisissez VOTRE PRIX

LE CENTRE QUALITÉ PLUS



2555, RUE KING OUEST - 566-5322

www.sherbrokehonda.com

**LE PLUS GROS
INVENTAIRE
en Estrie**